

A.C.I.R.E.Ph.



SO.P.PHI  
SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS DE PHILOSOPHIE



## Enseignement de la philosophie en séries technologiques

### L'urgence est toujours là !

Les 8 organisations syndicales et associations (SNES-FSU, CGT Educ'action, Sud Education, SNFOLC, Snalc-CSEN, APPEP, A.C.I.R.E.Ph, SO.P.PHI) auxquelles s'était joint un représentant de l'assemblée générale des enseignants de philosophie de l'académie de Créteil ont été reçues par le directeur adjoint de cabinet du MENSUR mercredi 2 juillet 2014.

À leur demande une nouvelle fois formulée de rétablir une garantie réglementaire de dédoublement d'une heure de philosophie dans les séries technologiques, le représentant du ministre a proposé :

- d'anticiper, sur cette question spécifique de l'enseignement de la philosophie dans les séries technologiques, le bilan qui doit être établi de la réforme du lycée ;
- de prendre rendez-vous au cours du mois d'octobre pour discuter d'éventuelles mesures pour la rentrée 2015, sur la base de ce bilan ;

La délégation intersyndicale et interassociative a pris acte :

- de la reconnaissance par le ministère de l'enjeu social et en terme de réussite de tous les élèves que revêtait cette question ;
- du rendez-vous fixé en octobre.

Elle rappelle cependant que l'urgence reste entière et qu'il est nécessaire d'améliorer les conditions d'études des élèves et de travail des enseignants dès la rentrée 2014. Elle renouvelle sa demande d'une incitation forte du ministre en direction des chefs d'établissements à assurer les dédoublements en philosophie dans les terminales technologiques à la prochaine rentrée.

Elle appelle les enseignants de philosophie à continuer de revendiquer ces dédoublements et à lui transmettre les éléments nécessaires à l'établissement du bilan de la situation de l'enseignement de la philosophie dans les lycées technologiques.